



## Formulaire d'inscription

### Enfant/Kid

Nom/Last name: \_\_\_\_\_  
Prénom/First name: \_\_\_\_\_  
Né(e) le/date of birth: \_\_\_\_\_  
Assurance maladie/Health Insurance: \_\_\_\_\_

### Parents

Nom/Last name: \_\_\_\_\_  
Prénom/First name: \_\_\_\_\_  
Adresse/Address: \_\_\_\_\_  
Code Postal/Post Code: \_\_\_\_\_ Lieu/City: \_\_\_\_\_  
Natel/Phone number: \_\_\_\_\_  
E-mail: \_\_\_\_\_

### Type d'abonnement/Type of subscription

- \_\_\_ jours par semaine (8h30-12h30)  Flexible  Premium  Unlimited  
 \_\_\_ Cours par semaine - Club d'après-midi  
 Forfait - \_\_\_ cours  
 Atelier BABY Club  Lundi  Mardi  Mercredi  Jeudi  Vendredi  
 Club de Midi (11h35 - 13h30)  Lundi  Mardi  Mercredi  Jeudi  Vendredi

### Information

Information / Allergies :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Total: \_\_\_\_\_ Type de paiement: \_\_\_\_\_

Lieu et date

Signature

1. Les droits qui découlent du présent contrat de membre sont strictement personnels; ils ne sont ni transmissibles, ni cessibles. La non utilisation par le membre des droits découlant du présent contrat – même en cas notamment de maladie, absence prolongée, déménagement ou départ – ne donne droit à aucune réduction, aucun remboursement et aucun report.

2. THE KIDS CLUB n'est pas équipé pour recevoir des enfants malades. L'enfant doit arriver en bonne santé. Il pourra être refusé à l'entrée s'il présente des symptômes de maladie. Si tel devait être le cas, nous demandons aux parents de revenir avec un certificat médical signé du pédiatre prouvant que l'enfant peut revenir en collectivité et qu'il ne présente pas de contagion pour les autres enfants.

3. Les horaires d'ouverture sont affichés à l'entrée de THE KIDS CLUB et peuvent être modifiés en tout temps. Le club est fermé les jours fériés. En outre, THE KIDS CLUB se réserve le droit de procéder à des fermetures occasionnelles nécessaires à sa gestion, à son entretien ou à sa rénovation. De telles fermetures ne donnent droit à aucune indemnité ni à aucun remboursement par THE KIDS CLUB.

4. THE KIDS CLUB décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets personnels à l'intérieur de son centre.

5. THE KIDS CLUB et ses collaborateurs ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables des éventuels dommages et/ou blessures consécutifs à des accidents ou maladies en rapport direct ou indirect avec l'utilisation des installations du centre THE KIDS CLUB ou l'extérieur du THE KIDS CLUB (en cas de sortie au parc ou les extérieurs). Les enfants doivent être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance maladie/accidents.

6. Le montant de l'abonnement est dû dans sa totalité et doit être versé conformément aux termes du présent contrat. En cas de retard de paiement d'une échéance, des frais de rappels (50 CHF pour chaque rappel) seront facturés. Si le représentant légal du membre ne s'exécute pas, les montants dus ainsi que les frais de poursuites et de recouvrement (plus intérêts au taux de 5%) deviendront immédiatement exigibles. Dans ce cas, THE KIDS CLUB se réserve également le droit de refuser l'accès à ses centres jusqu'au règlement complet des montants dus.

7. Le planning et les activités sont évolutifs et susceptibles d'être modifiés en cours d'année.

8. Les abonnements Preschool sont valables pour le durée de chaque trimestre (avec une facturation mensuel) et ils sont automatiquement renouvelé trimestriellement avec les mêmes conditions contractuelles et ainsi de suite à chaque échéance, sauf avis de résiliation notifié par email 30 jours avant le fin de trimestre. En cas d'absence (il faut prévenir avant 9h) les enfants avec abonnement Premium ou Unlimited peuvent rattraper les jours s'il y a des places disponibles pendant le même trimestre. Pour le club de midi les abonnements sont valables pour chaque mois, et ils sont automatiquement renouvelé mensuellement avec les mêmes conditions contractuelles et ainsi de suite à chaque échéance, sauf avis de résiliation notifié par email un mois à l'avant le fin du mois.

9. Les trimestres sont :

- Du 21 d'août 2023 au 20 de Décembre 2023 avec le jour férié 16 de Septembre et les semaines de vacances scolaires du 14 au 25 d'Octobre.

- Du 6 de Janvier 2024 au 30 de Mars 2023 avec les vacances scolaires du 17 au 21 de Février et le jour férié 29 de Mars.

- Du 1 d'Avril 2022 au 28 de Juin 2023 avec des vacances scolaires du 1 au 12 d'avril et les jours fériés 9, 10 et 20 Mai.

Les semaines des vacances scolaires et jours fériés ne sont pas compris dans les abonnements; et pendant les mois avec des semaines de vacances scolaires ou des jours fériés, la totalité mensuel de chaque abonnement sera facturé, et les jours ne seront ni rattrapés ni remboursés. Les enfants avec abonnement preschool ont un remise de 20% dans les Camp et les autres un 10 %.

L'abonnement unlimited compris les semaines de camp pendant les semaines de vacances scolaires (Octobre, Février et Pâques) dans l'option matin ou après-midi (9h00 à 12h30 ou 13h30 à 17h00). Le camp d'été n'est pas inclus dans l'offre.

10. Les forfaits sont valables pour le club d'après-midi jusqu'à la fin de Juin 2024. Les activités peuvent être annulées jusqu'à 24 heures à l'avance sans frais. Les annulations de dernière minute ou absences sont facturées à 100%.

11. Pour les activités d'après-midi: L'abonnements sont valables pour le durée de chaque trimestre (avec une facturation trimestrel) et ils sont automatiquement renouvelé trimestriellement avec les

mêmes conditions contractuelles et ainsi de suite à chaque échéance, sauf avis de résiliation notifié par écrit 30 jours avant le fin de trimestre. Pour les activités après-midi un paiement mensuel est possible avec un extra de 20 CHF/par mois.

Pour une activité extra, la réservation devra être communiqué avec 24 heures avant le commencement de l'activité. Les activités extra seront charger à 25 CHF par activité ou en cas d'acheter de forfait les activités seront déduit de le forfait. Toute absence sera facturée à 100% et aucune absence ne peut être ni compensée ni rattrapés.

12. En cas d'annulations répétitives (même si ces annulations sont effectuées dans le délai imparti) nous nous réservons le droit de céder la place à un autre enfant.

13. THE KIDS CLUB décline toute responsabilité en cas d'allergiques ou autres problèmes. Dans le cas où les enfants ont besoin d'un menu spécial, un supplément peut être demandé.

14. Le club midi compris le repas, et il est seulement disponible pour l'école primaire de Coppet. Pour annuler il y a que prévenir par email avant 9h00 de le même jour. Les annulations (avec le délai imparti) seront charger à 6 CHF par jour. Les annulations sans le délai imparti seront facturés à 100%. Afin de faciliter le remboursement de la non assistance d'un enfant au Club de Midi selon les conditions précédentes (sollicitées par email à info@thekidsclub.ch et dans les temps prévus) - ledit remboursement sera effectuée dans la facture de juin 2024 aux enfants qui sont inscrits jusqu'à la fin de l'année scolaire 2023/2024.

15. Les frais de réservation seront déduits dans la première facture. En cas d'annulation, la réservation ne sera pas remboursée. Dans le cas d'une cancellation d'un ou plusieurs jours après le 30 juin 2023, une frais de 50 CHF/par jour sera facturé jusqu'à un maximum de 100 CHF.

16. L'adulte accompagnant s'engage à ce que le membre suive toutes les consignes et instructions de la direction et des collaborateurs de THE KIDS CLUB et respecte scrupuleusement les règles d'hygiène du centre. L'adulte accompagnant s'engage également à ce que le membre fasse preuve d'égard envers les autres usagers. Tout manquement répété à cet engagement, quelqu'en soit la gravité, peut entraîner l'interdiction d'accès au centre, sans remboursement ni indemnité.

17. Le représentant légal autorise le membre expressément, par la signature du présent contrat, à avoir accès au centre THE KIDS CLUB et à en utiliser les installations conformément aux termes du présent contrat. Le représentant légal décharge THE KIDS CLUB de tout devoir spécifique de surveillance et de toute responsabilité particulière à l'égard du membre mineur en dehors des heures de cours. Enfin, le représentant légal s'engage expressément à faire respecter par le membre mineur les termes du présent contrat.

18. THE KIDS CLUB a des places limitées pour chaque activité, et se réserve également le droit de refuser l'accès s'il n'y pas des places disponibles pour l'activité/service demandé.

19. Les parents devront prévenir et détailler pour écrire à THE KIDS CLUB et ses collaborateurs toutes les informations pertinentes aux enfants.

20. En cas de ramassage tardif une charge extra (de 30 CHF par heure) sera facturé.

21. Vous autorisez à THE KIDS CLUB à l'utilisation des images fixes et/ou animées (photos et/ou vidéos) de votre enfant sur l'application, site internet, Facebook, Instagram, des flyers ou similaire du THE KIDS CLUB.

o N'autorise pas

22. THE KIDS CLUB est libre d'annuler ou de terminer le contrat avec effet immédiat en cas des enfants avec comportement inadmissible (sans remboursement), retard de paiement ou pour tout autre motif important.

23. D'éventuelles détériorations immobilières et/ou dégât mobilier causés par un enfant seront facturés aux parents.

24. Le présent contrat constitue l'intégralité des accords intervenus entre les parties. THE KIDS CLUB se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales. Les modifications s'appliquent au membre dès que ce dernier est informé par THE KIDS CLUB du contenu de la modification. D'éventuels accords oraux contredisant les termes du présent contrat ne peuvent être opposés à THE KIDS CLUB. Toute modification du présent contrat ne peut intervenir que par écrit et conformément à ces termes.

Le client déclare avoir lu, compris et approuvé l'intégralité des Conditions Générales et s'engage à s'y conformer et à les respecter.